

Janvier 2022 n°23





Servir Encore

- UMY : Un nouveau Président
- Sondés ou Votants... le choix est simple !
- Haropa : un grand projet
- Le Milieu Scolaire, véritable engagement des anciens élus

www.adamy-yvelines.org

Adresse Postale ADAMY: 17, rue de Saint-Germain 78750 Mareil-Marly

Entrez dans une nouvelle vie

Les Horizons | Clichy (92)

Depuis 2003, PREFERENCE HOME réalise des immeubles résidentiels, tertiaires et des maisons individuelles de grande qualité pour que chaque client éprouve le sentiment d'entrer dans une nouvelle vie, plus agréable, plus confortable, plus heureuse...

Pour atteindre cet objectif ambitieux, nous unissons nos expertises et établissons une relation de proximité avec tous nos partenaires et clients.

Nous privilégions toujours le meilleur emplacement, une architecture en harmonie avec son environnement, des matériaux pérennes intégrant des performances énergétiques éco-responsables.

RÉSIDENCES EN COURS DE RÉALISATION EN ILE-DE-FRANCE

résidences, 1600 APPARTEMENTS ACHEVÉS

MAISONS EN VILLAGE

► IMMEUBLES TERTIAIRES



Les Villas Renoir | Marles-en-Brie (77)



Les Nymphéas | Epinay-sur-Seine (93)

01 78 91 18 00 preference-home.com



Édito

Servir encore pour Servir Toujours



Gérard Fauvelière Président de l'ADAMY



T e président de l'ADAMY et le conseil L'd'administration vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de réussite dans la réalisation de vos projets en 2022.

Souhaitons ensemble que notre pays renforce ses forces morales et sa cohésion.

Après la difficile période générée par la pandémie liée à la covid-19, les Français commençaient à retrouver une vie normale quand l'apparition d'un nouveau variant a provoqué de sérieuses inquiétudes dans le monde entier, notamment en Europe, en raison de la forte progression des infections. L'important programme de vaccination engagé par les pouvoirs publics devrait protéger la population contre les effets les plus graves de cette résurgence de l'épidémie.

Dans ce contexte sanitaire difficile, toutes les actions de l'ADAMY ont été suspendues et nos adhérents attendent avec impatience l'autorisation des autorités de pouvoir reprendre les missions antérieures, qu'il s'agisse de la participation active aux cérémonies de naturalisation ou des interventions en milieu scolaire et en milieu carcéral.

Les contacts que nous entretenons avec les services de la préfecture et avec la direction académique de l'Education Nationale ont permis une reprise dès la fin 2021, qui devrait se confirmer début 2022, dès lors que le taux d'infection se maintiendra à un niveau bas.

Quelle épreuve qui nous aura tenu éloignés de nos centres d'intérêt pendant plus de 18 mois!

Toutefois une satisfaction nous a été donnée avec l'arrivée de 22 nouveaux membres, tous fort intéressés à participer aux actions civiques de l'ADAMY. Conscients des changements importants intervenus dans le domaine de la législation et sur le plan sociétal, notre conseil d'administration a souhaité qu'une action de formation soit lancée à l'intention des adhérents amenés à intervenir lors des actions citoyennes.

Par ailleurs, nous avons vu s'engager un partenariat fort avec les services de l'Etat, qu'il s'agisse de la Préfecture ou de l'Education Nationale.

Nous remercions à nouveau le Conseil Départemental et son Président ainsi que les maires qui, sans relâche, nous ont soutenus en dépit d'une conjoncture difficile. C'est un encouragement qui nous est donné pour poursuivre notre tâche.

Plus que jamais notre pays est confronté à ces maux pernicieux que sont la violence dans la vie quotidienne, notamment contre les représentants de la force publique, le séparatisme s'appuyant sur des idéologies religieuses contraires aux principes républicains, la négation des valeurs qui constituent le ciment de la nation. Comme nous l'affirmions l'an passé, restaurer la cohésion de la nation doit être une préoccupation permanente, en rappelant que les droits ne sont que les fruits des devoirs.

Forts de nos convictions, nous continuerons à promouvoir sans relâche les valeurs de la République et répondrons ainsi à notre devise « Servir encore ».

UMY: un nouveau président

Pierre Fond Maire de Sartrouville

Le 30 Janvier dernier les membres de l'UMY, réunis en Assemblée Générale au Campus des Mureaux, ont procédé à l'élection d'un nouveau bureau les représentant. Ils ont pu chaleureusement remercier le Président sortant, Guy Pélissier, maire de Béhoust pour ces nombreuses années passées au service et à la tête de notre association. Ils ont également pu féliciter le nouveau Président, Pierre Fond, maire de Sartrouville et 1er Vice-Président du Conseil Départemental des Yvelines.

Pierre Fond a accepté de livrer sa vision du mandat de maire, des enjeux de ce nouveau mandat et ses ambitions pour l'UMY.

Maire: un mandat exigeant mais passionnant

poursuivre mes études supérieures à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences-Po) puis à l'Ecole Nationale d'Administration.

élections municipales à Sartrouville, encouragé par des personnalités comme Alain Gournac, Pierre Bédier ou encore Jacques Myard. En 1998 dans le sillage de cette première élection, je suis élu au Conseil Départemental. Mes premiers pas de maire m'ont très vite conforté dans l'idée que si ce mandat était très exigeant et très prenant il était également des plus passionnants. En 2001, à ma grande surprise c'est au premier tour des municipales que les Sartrouvillois m'ont accordé majoritairement leurs voix et, depuis, ils n'ont cessé de le faire.



Une sécurité publique de plus en plus problématique

Au fil des ans, j'ai pu constater que nos concitoyens ne se préoccupent plus, ou en tous cas beaucoup moins, de considérations partisanes, lesquelles ont cédé le pas à de vraies préoccupations locales. Certains de ces sujets de préoccupation et de discussion restent constants comme les enjeux liés aux transports, à l'urbanisme, aux équipements publics, à la petite enfance etc.

D'autres thématiques ont gagné en importance, je pense en particulier aux problématiques de sécurité publique. La délinquance, les incivilités et les troubles à l'ordre public ne concernent plus uniquement les communes ou quartiers dits sensibles mais ont gagné tous les territoires, urbains et ruraux, considérés auparavant comme paisibles.

Le souci partagé d'un environnement de qualité

Né à Metz en 1963, je suis venu en région parisienne Au premier rang également des thématiques on trouve les préoccupations environnementales.

En l'occurrence, cette légitime aspiration à un cadre de vie sain et préservé concerne des secteurs sur lesquels En 1995, je me suis, pour la première fois, présenté aux les équipes municipales peuvent s'investir, aussi bien les modes de transport que la transition énergétique, la réduction des déchets ou encore la protection de la biodiversité. Il me semble que, tous, nous avons en partage ce souci de préservation voire d'amélioration de notre environnement, les plus jeunes comme les plus âgés, les habitants des villes comme les habitants des villages. A mon sens, nous avons là une belle partition à jouer ensemble.

Finances locales, porter haut et fort la voix des maires

Et puis, concernant les thèmes majeurs pour nos communes, impossible de ne pas évoquer nos finances locales. Non seulement nos ressources étaient plus importantes mais encore nous avions une meilleure maitrise de nos recettes.

Aujourd'hui cette liberté d'agir se trouve sérieusement mise à mal, la péréquation est devenue punitive et nos recettes ont drastiquement diminué. Dans le même temps, les demandes de nos concitovens en matière de cadre de vie, de qualité et de nombre de services rendus n'ont pas diminué, loin s'en faut. Dans le même temps également, l'Etat s'est considérablement désengagé de nos territoires.

Nous voilà donc dans une situation compliquée et face à une difficulté qui promet d'être durable. C'est pourquoi je considère qu'il s'agit d'un sujet majeur dont l'UMY peut et doit s'emparer. Notre association a en l'occurrence vocation à porter haut et fort la voix des élus locaux au niveau régional et national.

Pour des partenariats forts et fructueux

Fort heureusement, face aux difficultés, les maires se montrent pragmatiques et n'hésitent pas à multiplier les partenariats entre communes. D'autre part nous bénéficions de relations fortes et fructueuses avec la Région et le Département. Charge au nouveau bureau de l'UMY de préserver voire d'améliorer ces importantes relations.



Un autre partenariat, par ailleurs, me semble indispensable, celui avec nos sénateurs.

Loin de moi l'idée de ne pas nous adresser régulièrement à nos députés, mais les sénateurs sont les représentants naturels de nos territoires et, de ce fait, les meilleurs relais au niveau national de nos inquiétudes, de nos demandes, de nos propositions. Je souhaite donc vivement qu'ils soient associés à nos réflexions.

Un Etat partenaire, pas un adversaire

Quantité d'autres sujets vont nous mobiliser tout au long de ce mandat. Je pense notamment à certaines façons de vivre l'intercommunalité qui peuvent être vécues par les maires comme une forme de dépossession de leurs pouvoirs et compétences.

Je pense aussi à notre relation avec les services de l'Etat, un Etat que je vois non pas comme un adversaire mais comme un important partenaire dont nous avons tout intérêt à rencontrer fréquemment les représentants (préfet et sous-préfets, officiers de police et de gendarmerie, directeur académique des services de l'Éducation nationale...).

SRU, sortir de l'impasse

Parmi les dossiers d'actualité sur les lesquels nous allons certainement nous pencher, il y a la fameuse loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain).

Autant il est juste que l'effort de construction de logements sociaux ne soit pas l'apanage de quelques-uns mais un devoir pour tous ; autant il convient de considérer les impasses auxquelles cette loi conduit certaines communes incapables de satisfaire à leurs obligations.

Il faudrait en fait, de part et d'autre, sortir d'une situation de conflit pour adopter une approche certes volontariste mais aussi souple et pragmatique de la question.

L'UMY, interlocutrice privilégiée des acteurs de notre département

Concernant le fonctionnement de notre association, je tiens à souligner que je sais pouvoir m'appuyer sur un bureau apolitique, riche de personnes dévouées et compétentes, représentant bien en outre les mille et un visages d'un territoire contrasté.

Je souhaite que ce bureau se réunisse tous les deux mois, en présence le plus souvent d'invités en lien avec les thèmes abordés. Je voudrais également réunir annuellement tous les maires de notre territoire, comme nous en avons l'habitude au cours de nos Universités mais, compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons, peut-être dans un premier temps avec de nouveaux outils numériques.

J'ai à cœur de faire en sorte que l'UMY soit reconnue, comme l'interlocutrice privilégiée de tous les acteurs du territoire, consultée notamment par les parlementaires sur les projets de loi et consultée par le Préfet sur tout sujet concernant les maires.

Ma porte leur sera toujours ouverte et le dialogue toujours courtois et visant l'intérêt général.

Une association fraternelle et solidaire

Je souhaite que tous mes collègues, nouveaux et chevronnés, puissent être fiers d'exercer ce beau mandat de maire, fiers de savoir que nous tissons la trame de la République sur tout le territoire français et que nos concitoyens nous font confiance.

La pandémie a en effet mis en lumière le fait que l'échelon communal est l'échelon du concret, de l'origination efficace de proximité, en temps de crise comme en rythme de croisière.

Je souhaite enfin que l'UMY soit pour les nouveaux élus un lieu de conseil, de fraternité, de solidarité et de transmission des savoirs et expériences.



Sondés ou Votants ...Le choix est simple !

Ancien Maire de Mantes la Jolie



I y a un certain nombre d'années, la liste municipale sur laquelle j'étais candidat fit appel pour nous assister dans la campagne à une agence de communication. En dehors des conseils pour l'argumentaire et l'organisation technique, un sondage fut fait pour connaître les priorités de la population et, surtout, dans quel ordre de notoriété se situaient les quatre premiers candidats de la liste.

Devinez... les pourcentages mettaient ces derniers dans l'ordre où nous les avions placés. Quant aux intentions de vote, elles nous étaient largement favorables!

...Quelques semaines plus tard, nous étions battus!

A la veille de la prochaine élection présidentielle, il y a en France environ 48 millions d'électeurs mais tout se passe comme si les jeux étaient faits. Depuis plusieurs mois déjà, un certain nombre de candidats se sont fait connaître, possibles, probables ou fantaisistes. On les a vus sur les écrans de télé, on a eu une idée rapide de leur programme ou de leur absence de programme. Bien souvent ils se présentent « contre » et non « pour » comme ce fut le cas dans de précédentes élections. Les médias s'en donnent à cœur joie et nous abreuvent chaque jour de pourcentages qui font monter ou descendre les scores des candidats, tels des ludions dans leur bocal.



Au fait, connaissez-vous beaucoup de gens dans votre entourage qui ont déjà été sondés une fois seulement dans leur vie ? Si l'octogénaire que je suis avait pu être sondé à partir de l'âge de vingt ans, un calcul savant me prouve que sur 22000 jours environ j'aurais dû, au moins une fois dans ma vie, rencontrer un « sondeur ». Or, cela ne m'est jamais arrivé!...Loin de moi l'idée de sous-estimer la qualité du travail des instituts de sondage mais une trop grande consommation amène toujours l'indigestion, comme l'excès de pâtisserie.

L'élection du Président de la République au suffrage universel était à l'origine une bonne idée car elle rapprochait le candidat de l'électeur et donnait à ce dernier un pouvoir qui lui échappait totalement auparavant. Mais le développement fulgurant des moyens de communications écrits, audiovisuels, informatiques et numériques depuis 3 ou 4 décennies a modifié les rapports entre les citoyens et les candidats. Ce qui compte désormais avant tout, c'est l'image que le candidat va donner à l'écran, son allure trop sérieuse ou trop fantaisiste, son langage trop vulgaire ou trop intellectuel, sa manière de traiter les femmes, les hommes et, pourquoi pas, les animaux. Les vrais sujets sont trop souvent noyés dans une mer de gadgets et l'on oublie l'essentiel : la prospérité du pays, sa sécurité, son développement, en un mot son avenir.

L'image donnée par des partis politiques qui étalent au grand jour des divergences internes qui ne reposent que sur des ambitions personnelles infondées ne peut qu'éloigner l'électeur des isoloirs.

L'accumulation des sondages jusqu'à la veille du scrutin finit par donner l'illusion que les jeux sont faits et que l'abstention n'a aucune influence sur le résultat final. L'Histoire récente nous a montré à plusieurs reprises que la finale s'avère différente et pleine de surprises.

En ce domaine, plusieurs médias dont le groupe OUEST-FRANCE ont récemment décidé de ne plus publier les résultats des sondages qui auront lieu jusqu'à l'élection au printemps. C'est très sage car c'est une manière d'obliger l'électeur à décider lui-même sans attendre qu'on lui indique quel est le gagnant probable.

Les sondages ont leur utilité car ils font partie intégrante de la nécessaire information. Le matraquage quotidien détourne l'électeur des urnes et provoque de plus en

plus l'abstention de ceux, de plus en plus nombreux, qui ne croient plus en la valeur de leur bulletin de vote.

Laissons de côté les sondages et soyons du côté de ceux qui votent...c'est plus efficace. ■



Découvertes au fil de l'eau....

Joëlle Crozier Ancien Maire-Adjoint de Rambouillet



Une ordonnance du 19 mai 2021 a créé le grand port fluvio-maritime de l'axe Seine au 1^{er} Juin 2021. Il réunit les grands ports maritimes du Havre et de Rouen et le port autonome de Paris en un établissement public

La création de ce nouvel ensemble portuaire permettra : . la reconquête de parts de marchés dans la compétition européenne en offrant un lieu privilégié pour de nouvelles implantations industrielles, grâce à un système portuaire et logistique de référence à destination des clients et partenaires internationaux ;

unique, dénommé « HAROPA ».

- . l'efficacité énergétique et la production d'énergie verte afin d'accélérer les transitions énergétiques ;
- . l'innovation et la transition numérique pour déployer de nouveaux services numériques le long du corridor sur l'axe Seine.

Pour mener à bien cette ambition, il pourra notamment s'appuyer sur un programme d'investissements de 1,45 milliard d'euros sur la période 2020-2027.



- Janvier 2022 - N° 23 Trait d'Union ADAMY Trait d'Union N° 23 - Janvier 2022 - 7

Le cadre juridique qui s'applique à HAROPA est pour Comptant parmi les plus grands ensembles portuaires partie identique à celui des grands ports maritimes. Une circonscription unique a été créée au sein de laquelle sont distingués un secteur maritime (Rouen et Le Havre) et un secteur fluvial (Paris) pour conserver les règles propres à l'activité fluviale ou maritime. Aujourd'hui c'est le premier port de France et le cinquième port nord-européen.

Désormais, selon la fameuse phrase de Napoléon Bonaparte: « Paris, Rouen et Le Havre ne forment qu'une seule et même ville dont la Seine est la grand-rue»

Pour mieux connaître ce nouvel établissement, l'ADAMY aimerait proposer, au printemps, une conférence sur la création de cet organisme de taille européenne qui ambitionne d'être un acteur économique majeur pour dynamiser l'économie de notre région.

Cette conférence serait couplée à une visite de la zone portuaire de Limay-Porcheville, plateforme fluviale située sur notre territoire, en pleine phase de modernisation et d'extension conduite par HAROPA-ports de Paris qui a pour mission le développement du trafic fluvial grâce, entre autres, à la création et l'exploitation des ports en Ile-de-France. Chaque année plus de 20 millions de tonnes de marchandises sont manutentionnées sur ces ports fluviaux, soit l'équivalent d'un million de camions Le projet intégrera également un important volet en moins sur les routes.

Rouen et du Havre, HAROPA-ports de Paris assure une centaine d'arbres.

européens, HAROPA est connecté à tous les continents et dispose de près de 500 hectares de terrains et réserves foncières le long de l'axe de la Seine.

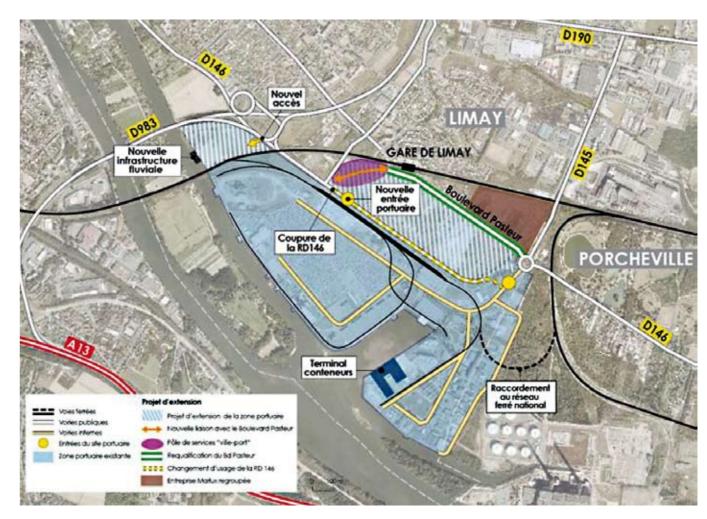
HAROPA accompagne ses clients dans la mise en place et la gestion de systèmes logistiques compétitifs et durables pour desservir le premier bassin de consommation européen avec 25 millions d'habitants. La zone portuaire de Limay-Porcheville en est l'exemple même. Elle couvre une superficie de 125 hectares et génère un trafic fluvial annuel de 1,360 million de tonnes de fret. Elle accueille une trentaine d'entreprises des secteurs de la logistique, du BTP, de l'agroalimentaire, de l'environnement, de l'énergie ou de l'industrie.

Ainsi, IKEA France, lauréat d'un appel à projets organisé par HAROPA-Ports de Paris, est désormais titulaire d'un terrain de 16 hectares sur le port de Limay-Porcheville en vue de la création d'un entrepôt logistique. Cet entrepôt vise également l'exemplarité d'un point de vue environnemental.

Il sera conforme aux plus exigeantes normes de qualité internationales optimisant la consommation énergétique, avec l'implantation de plus de 28 000 m² de panneaux photovoltaïques en toiture, et favorisant l'utilisation de matériaux de construction vertueux.

paysager pour assurer le respect et le développement de l'écosystème dans lequel il s'intégrera, en végétalisant la Membre de HAROPA, aux côtés des ports maritimes de zone de 30 000 m² d'espaces verts et la plantation d'une

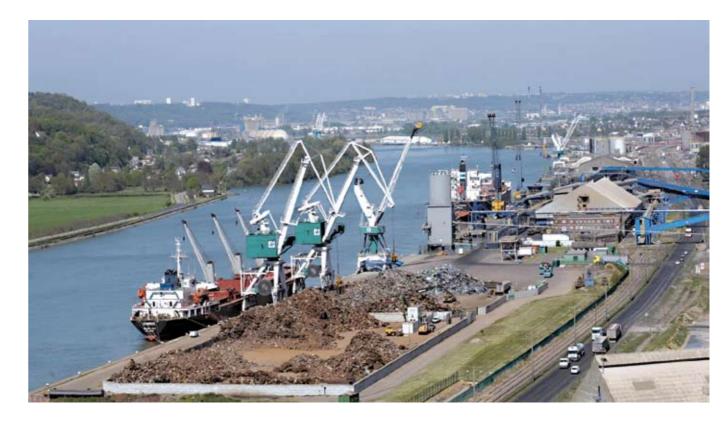




Cette réalisation confirme la pertinence économique de la logistique fluviale de distribution.

Si la Batellerie a toujours joué un rôle primordial dans l'histoire du développement de la France, n'oublions pas

qu'elle lui a offert également un formidable patrimoine culturel. Le musée de la Batellerie de Conflans-Sainte-Honorine recèle des œuvres qui sont un témoignage passionnant de ce lien entre l'art et la vie économique autour du fleuve.



Janvier 2022 - N° 23 Trait d'Union ADAMY ADAMY Trait d'Union N° 23 - Janvier 2022 - 9

Le milieu scolaire :

Marie Christine Davy, Maire-Adjoint Honoraire de Chatou

un véritable engagement des anciens élus



La pandémie que nous vivons tous depuis mars 2020 n'a pas permis à notre équipe d'intervenants de se présenter dans les établissements scolaires comme à l'habitude.

En ce début d'année scolaire 2021/2022, nos activités reprennent et nous avons déjà un nombre très important de demandes d'enseignants faisant suite à l'information qui leur est parvenue émanant de la direction départementale de l'Education nationale. Nous remercions son **directeur**, **Luc Pham**, de la confiance qui est ainsi reconnue à la qualité de ces interventions, apolitiques, et de plus entièrement bénévoles.

Les prochaines élections présidentielles et législatives prévues en 2022 vont justifier de nombreux déplacements de nos membres dans tout le département.



L'ADAMY est invitée à évoluer hors des établissements scolaires suite à la sollicitation des services de la préfecture. Une rencontre à Versailles avec **Raphaël Sodini, préfet délégué pour l'égalité des chances,** permet d'envisager plusieurs axes de développement d'un partenariat.

La préfecture des Yvelines organise de manière régulière des **stages pour des élèves de 3**ème. Ces stages sont l'occasion pour eux de découvrir le fonctionnement d'une préfecture, certes, mais plus largement de l'ensemble des institutions de la République et des services publics locaux.

L'ADAMY sera désormais invitée à participer à ces stages. Une première participation a eu lieu le 9 avril 2021 avec des élèves d'une classe de 3^{ème} prépa-métiers.







Plus ambitieux, la préfecture et le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, vont organiser la mise en place du **service national universel**, dans un premier temps à titre expérimental avant une éventuelle généralisation.

Dans le cadre de la première phase de ce SNU, une participation de l'ADAMY sera retenue sous réserve des contraintes fortes liées à l'organisation d'un tel évènement.

Au cours du deuxième semestre 2021 des formations sur les valeurs de la République et la laïcité vont être organisées.

L'ADAMY sera invitée à y participer, afin notamment de mettre à jour nos connaissances pour pouvoir nourrir les sessions d'informations à destination des élèves ou des rencontres lors des cérémonies de naturalisation.

Ces différentes formes d'interventions qui s'offrent à l'ADAMY vont bénéficier de l'arrivée de nouveaux intervenants venant ainsi étoffer notre équipe.

Nous avons profité de cette nouvelle organisation pour répondre à un besoin de formation, comme cela se fait dans tous les domaines professionnels. Il nous faut de plus prendre en considération l'évolution importante liée à la communication numérique que nos enfants pratiquent depuis le début de la pandémie.

Une journée complète de formation avec l'aide d'un professionnel a réuni 20 personnes en octobre. Du jamais vu à l'ADAMY... très appréciée par les membres présents.

Nous sommes donc prêts pour une belle année 2022. ■

Marie Christine Davy, Janine Broche, Serge Chapon et Françoise Crosnier Ancien-Adjoint de Noisy le Roi





10 - Janvier 2022 - N° 23 Trait d'Union ADAMY

ADAMY Trait d'Union N° 23 - Janvier 2022 - 11

Formation des Adamistes

Serge Chapon Ancien Maire-Adjoint de Marly le Roi

intervenant en milieu scolaire

e 22 octobre dernier, l'Adamy a organisé une journée Nos principaux objectifs étaient la valorisation des outils Lide formation destinée aux adhérents volontaires, anciens ou nouveaux, qui souhaitent s'investir en milieu scolaire.

Dix neuf personnes ont répondu à cette proposition et ont rejoint à Chatou l'équipe d'animation composée de Marie-Christine Davy, Janine Broche, Serge Chapon et Françoise Crosnier, au restaurant « les rives de la Courtille» qui possède une salle adaptée.

Marie-Christine Davy avait tout organisé avec le soin et l'efficacité que nous lui connaissons, elle avait requis les services d'un formateur professionnel, Jean-Marc Seguin-Miniaou.

Chaque adhérent a donc pu participer successivement à quatre tables rondes traitant des thèmes suivants : les programmes d'enseignement moral et civique de l'Education Nationale, l'actualité et la citoyenneté, l'engagement citoyen, les besoins et les outils pédagogiques de l'Adamy.

Chaque table ronde était animée par un membre de l'équipe de la commission des interventions scolaires.

pédagogiques existants, la conception de nouveaux outils, l'exploration des thèmes et sujets d'actualité délicats, le partage de savoir-faire pédagogiques.

Cette journée s'est déroulée dans une atmosphère très conviviale et les séquences de formation ont été entrecoupées par un sympathique repas. Nous étions tous ravis de nous retrouver en présentiel après ces longs mois de séparation dus à la pandémie et, aux dires de tous les participants, ce fut une journée appréciée.





Ils nous ont quittés... Janine Broche Ancien Maire-Adjoint de Mareil-Marly

Bernard HUGO

Maire de Trappes durant 30 ans, élu municipal durant 42 ans, Sénateur, Conseiller Départemental, Bernard Hugo n'a cessé de servir sa ville, son département, son pays au fil des années. L'Adamy s'honore de l'avoir compté comme administrateur et parmi ses fidèles adhérents. Sa jovialité et sa simplicité restent gravées dans nos mémoires.

Roland BERNUZEAU

il a été co-fondateur de l'Adamy en 1996. Maire-adjoint de Feucherolles de 1971 à 1977, puis maire de 1977 à 1995, il a notamment créé le collège, le parc des sports, installé la ligue de tennis des Yvelines, un golf et permis la déviation de sa commune.

Chevalier de la légion d'honneur, croix de guerre, chevalier de l'ordre des palmes académiques, il nous a quittés à l'âge de 94 ans.



Janine Broche

Assemblée Générale 2021

Totre Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le I jeudi 23 Septembre 2021 en l'Hôtel du Département à Versailles et nous remercions vivement le Président Pierre Bédier et ses équipes pour leur aimable accueil.

Quarante membres étaient présents ou représentés, soit 45% de nos 89 adhérents.

Ce taux de participation prouve, s'il en était besoin, l'intérêt que portent nos adhérents à leur association ADAMY et le rôle actif qu'ils entendent y jouer.

Après avoir salué la mémoire des membres de l'Adamy disparus cette année, Roland BERNUZEAU, ancien maire de Feucherolles et Bernard HUGO, ancien maire de Trappes, ancien sénateur et conseiller départemental, le Président Gérard FAUVELIERE a invité l'assemblée à observer une minute de silence.

Les rapports, moral, d'activité et financier, de même que les résolutions ont été votés à l'unanimité.

La reprise de nos interventions dans les établissements scolaires et de notre participation aux cérémonies de naturalisation devrait intervenir au 1er trimestre 2022 si la situation sanitaire le permet.

D'ores et déjà, la Préfecture de Versailles a sollicité l'Adamy pour des interventions au cours des stages qu'elle organise à destination des élèves de 3e en voie d'insertion professionnelle, ainsi que dans le cadre du futur Service National Universel.





Janvier 2022 - N° 23 Trait d'Union ADAMY ADAMY Trait d'Union N° 23 - Janvier 2022 - 13

Elections municipales partielles de Chevreuse

Daniel Degarne

Suite à l'annulation des élections municipales des 15 et 22 mars 2020 par le tribunal administratif de Versailles et à l'arrêté du Conseil d'Etat du 12 mars 2021 confirmant cette annulation, une délégation spéciale, chargée temporairement des actes conservatoires et urgents de pure administration, a été nommée pour gérer la commune de Chevreuse en attendant les nouvelles élections.

Cette délégation, sur proposition de Madame la Sous-Préfète de Rambouillet Madame Géronimi, était composée d'une part de Madame Evelyne Piccoli, administratrice générale des finances publiques à la retraite et de deux membres de notre association Daniel Degarne, maire honoraire de Clairefontaine-en-Yvelines et Jacques Lollioz, maire honoraire de Magny-les-Hameaux.

Cette délégation a eu en charge, en particulier, de réorganiser les nouvelles élections municipales des 9 et 16 mai 2021 de la ville de Chevreuse.

A l'issu du scrutin électoral du 9 mai 2021, Madame Anne Hery Le Pallec, maire sortante, a été réélue, au premier tour, avec 61,9% des voix.

L'ADAMY retrouve sa vocation première qui est de Servir Encore en mettant à la disposition de l'Etat, des collectivités territoriales et des associations, ses membres avec toutes leurs compétences et leurs expériences acquises pendant leurs mandats électifs respectifs!





Cérémonies de naturalisation

Gérard Fauvelière

Elles sont suspendues depuis mars 2020 sur décision des autorités préfectorales en raison de la situation sanitaire consécutive à la pandémie liée à la Covid-19.





Des contacts réguliers avec les services de la Préfecture des Yvelines nous laissent espérer une reprise des cérémonies de naturalisation auxquelles l'ADAMY participe de façon active, au début de l'année 2022.

Universités des Mairies à Port-Marly

Gérard Fauvelière

'ADAMY présente aux 13^{ème} Universités des Mairies da Port-Marly.

Cette importante manifestation annuelle, organisée par l'U.M.Y. (Union des Maires des Yvelines) n'avait pu se tenir en 2020 en raison de la pandémie.

Le 13 octobre 2021, elle a pu reprendre, comme par le passé, sur le site des Pyramides à Port Marly.

Réunissant plus d'une centaine d'entreprises et accueillant près de 1200 visiteurs, principalement des élus des départements des Yvelines et des Hauts de Seine, ainsi que des élus nationaux et des représentants de l'Etat, elle a proposé conférences et tables rondes qui pouvaient être suivies tout au long de la journée.

L'ADAMY y était présente, l'UMY ayant mis à sa disposition un stand où elle a pu accueillir des visiteurs et remettre une documentation sur ses activités.

Ce fut un moment important pour notre association en raison des nombreux contacts qui ont été noués et nous tenons à remercier l'UMY et son Président de cette possibilité qui nous a été offerte et qui entre dans notre politique de communication.





Sophie Privas Sénatrice et JM Michenaud Ancien Maire-adjoint du Mesnil Saint-Denis

Nouvelles de la **FAMAF**

Gérard Fauvelière

La FAMAF (Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France) soutient les actions en faveur de la francophonie.

A l'issue de son assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 12 octobre 2021 à Dagneux dans le département de l'Ain et qui a vu la réélection de son président Bernard LOBIETTI, cette Fédération a organisé une rencontre sur la francophonie animée par Jacques GODFRAIN, ancien ministre et Président d'Honneur de la FAMAF.

Plusieurs personnalités sont intervenues lors des débats sur la défense de la langue française qui est parlée par 300 millions de personnes sur les cinq continents. Ce fut également l'occasion de saluer la présence du président de l'association des anciens élus du Québec.

Enfin des propositions ont été soumises à la Fédération pour de prochaines actions.

ADAMY Association des Anciens Maires et Adjoints des Yvelines

Association loi 1901 sous le numéro W784001278

Adresse postale: 17 rue de Saint-Germain 78750 Mareil-Marly

Adresse mail : adamv-vvelines@gmail.com

Secrétaire générale : brochejanine@gmail.com - Tel : 06 63 12 58 78

Site internet : www.adamy-yvelines.org

Conception du site : Olivier Flick, Crooq Pub,

40 quater B, rue des Ursulines 78100 Saint-Germain-en-Laye

TRAIT d'UNION N° 23

Editeur : ADAMY Publication gratuite
Directeur de la publication : Gérard Fauvelière

Coordination: Françoise Eaton

Rédaction : Janine Broche, Serge Chapon, Joëlle Crozier, Marie Christine Davy,

Daniel Degarne, Pierre Fond, Gérard Fauvelière, Michel Sevin Conception/Impression: Marc Mancini / BB créa - Paris 15.

Photographies: Janine Broche, Joëlle Crozier, Véronique Dupont, Françoise

Eaton, Jean Frantz, Alain Sarzotti

VOISINS-LE-BRETONNEUX

ÉCOQUARTIER DE LA REMISE



Un modèle de développement durable et d'urbanisme















